

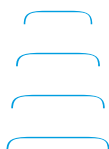
PARLONS CLAIR



18 rue La Fayette  
75440 Paris cedex 09  
Tél. : 01 48 00 52 52  
[www.fbf.fr](http://www.fbf.fr)  
[www.lesclesdelabanque.com](http://www.lesclesdelabanque.com)

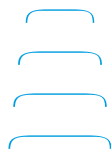
Document conçu par  
le Pôle Information  
et Relations Extérieures

Imprimé en avril 2012



PARLONS CLAIR

# LES BANQUES FRANÇAISES AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA CROISSANCE





# LES BANQUES FRANÇAISES AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA CROISSANCE

## DES BANQUES FORTES AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

page 3

### CHAPITRE I - LES BANQUES FRANÇAISES FINANCENT LES PROJETS DE LEURS CLIENTS

page 4

- A. En 2011, les banques ont financé de manière soutenue l'économie française
- B. Un service de proximité
- C. Une offre très diversifiée
- D. Des tarifs qui se comparent favorablement
- E. Des services en constante innovation
- F. La médiation bancaire

### CHAPITRE II - LES BANQUES ASSURENT D'AUTRES MISSIONS ÉCONOMIQUES

page 10

- A. Le rôle de la banque de financement et d'investissement
- B. Un des premiers secteurs économiques privés
- C. Un des premiers employeurs privés
- D. Un secteur économique en pleine mutation

### CHAPITRE III - LE RÔLE SOCIÉTAL DES BANQUES EN FRANCE

page 16

- A. Les banques, créatrices de lien social
- B. Promouvoir la microfinance
- C. Une imbrication étroite avec le monde de l'enseignement
- D. Un rôle primordial en matière d'éducation financière
- E. Des partenaires fidèles du monde sportif
- F. Des acteurs culturels de premier plan



## DES BANQUES FORTES AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Dans le contexte réglementaire actuel, les banques françaises ont poursuivi en 2011 le renforcement de leur solidité financière tout en finançant l'économie. Elles ont mis en réserve une part importante de leurs bénéfices, pour constituer des matelas de sécurité plus conséquents. Entre décembre 2008 et décembre 2011, les ratios de fonds propres les plus durs des principaux établissements français ont augmenté d'un tiers. Les banques ont besoin de ces réserves, appelées fonds propres, pour deux raisons principales : faire du crédit et sécuriser les dépôts de leurs clients.

En 2011, les banques françaises ont financé les projets de leurs clients, les ménages, les PME et les TPE. Elles ont aussi accompagné les entreprises présentes à l'international dans leurs projets. L'encours des crédits à l'économie a progressé de plus de 90 milliards en 2011, soit un taux de croissance de 5,3 % (après + 4% en 2010). Cette évolution se situe largement au-dessus de la croissance du PIB national et elle reste supérieure à la moyenne de la zone euro. Cette tendance se poursuit en 2012.

Cette bonne performance résulte de la mobilisation des quelque 400 000 collaborateurs du secteur bancaire malgré un contexte complexe, marqué par de fortes incertitudes internationales et des évolutions réglementaires à gérer dans des délais accélérés.

### Chiffres-clés

- **400** entreprises bancaires
- **Près de 400.000** salariés
- **Près de 39.000** agences bancaires
- **73 millions** de comptes à vue
- **3,4 millions** d'entreprises clientes des banques
- **99 %** des ménages détiennent un compte
- **Un ménage sur deux** a un crédit
- **93 %** des ménages ont une carte de paiement
- **56.000** distributeurs et guichets automatiques
- **17 milliards** d'opérations de paiement par an
- Le taux d'épargne des Français s'établit à **17,1 %** au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011 (source : INSEE)

## CHAPITRE I

# LES BANQUES FRANÇAISES FINANCENT LES PROJETS DE LEURS CLIENTS

### A. En 2011, les banques ont financé de manière soutenue l'économie française

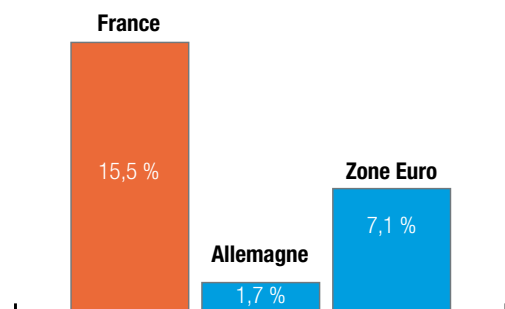
Une évolution globale du crédit en France très satisfaisante

- Supérieure à celle constatée dans la zone euro

Le saviez-vous ? Les banques françaises sont celles, qui en Europe, accompagnent le mieux les entreprises depuis le début de la crise. Leurs encours de crédit augmentent de façon sensible alors qu'ils diminuent dans l'ensemble de la zone euro y compris en Allemagne.

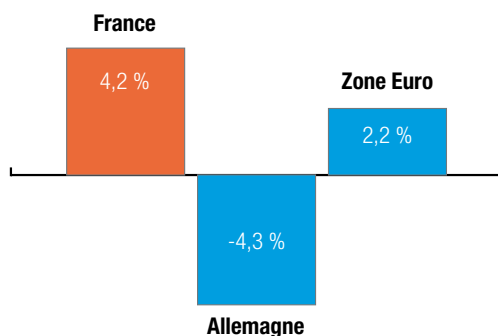
#### Prêts aux ménages Evolution fin 2008 - fin 2011

(Source : base statistique BCE)



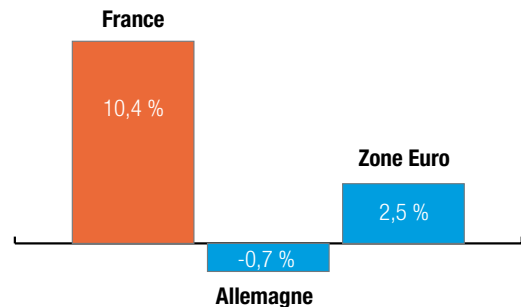
#### Prêts aux sociétés non financières Evolution fin 2008 - fin 2011

(Source : base statistique BCE)



#### Prêts aux sociétés non financières et ménages Evolution fin 2008 - fin 2011

(Source : base statistique BCE)

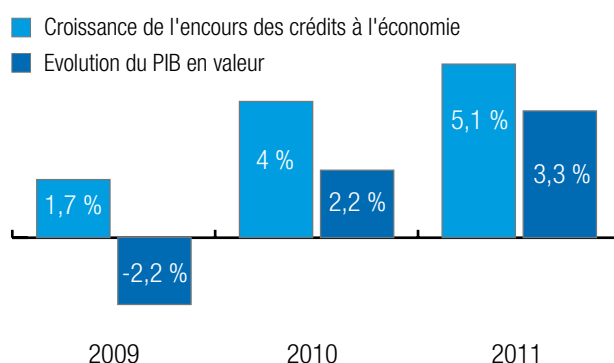


• Une évolution largement supérieure aux évolutions du PIB

Depuis 2009, les banques ont joué un rôle contracyclique en enregistrant des taux de progression de leur crédits systématiquement supérieurs à celui du PIB. En 2010, avec des encours en hausse de 4 %, elles ont ainsi pu accompagner la reprise de l'investissement des entreprises non financières (+ 2,7 % en valeur, après - 12,2 % en 2009). Il en a été de même pour l'investissement des ménages (hors entreprises individuelles) redevenu légèrement positif en valeur (+ 1 %), après avoir nettement reculé en 2009 (- 10%).

En 2011, les banques ont encore accru leur financement à l'économie de 5,1 %, pour un total de 1 916 Md€ (Source : Banque de France Stat Info - crédits au secteur privé et base de statistiques).

Evolution des crédits et croissance économique en France



Source : Banque de France Stat Info

Pour mémoire, l'évolution du PIB en volume en 2011 a été de +1,7 %

Crédits aux secteur privé  
Sociétés non financières + Ménages

En Mds€	Déc. 2008	Déc. 2009	Déc. 2010	Déc. 2011	Evolution sur 3 ans
Crédit aux ménages	953,3	989,3	1 050,5	1 100,9	15,5 %
Crédits aux sociétés non financières	781,6	769,3	780,8	814,7	4,2 %
<b>Total crédits</b>	<b>1 734,9</b>	<b>1 758,6</b>	<b>1 831,3</b>	<b>1 915,6</b>	<b>10,4 %</b>
<i>Dont Crédits aux micro-entreprises et PME indépendantes</i>	160,2	162,5	186,3	174,7	9,1 %
Encours de titres de dettes émis par les sociétés non financières	325,8	375,1	399,5	428,1	31,4 %
<b>Total crédits sociétés non financières + titres de dettes</b>	<b>1 107,4</b>	<b>1 144,4</b>	<b>1 180,3</b>	<b>1 242,8</b>	<b>12,2 %</b>

Source : Banque de France Stat Info



## Le financement des ménages en 2011

- **Le montant des crédits consentis aux ménages est considérable, particulièrement pour les prêts à l'habitat.**

L'encours des crédits aux ménages après une progression de 6,2 % en 2010 et de 5,6 % en 2011 a atteint 1101 milliards d'euros à fin décembre 2011. (Source : Banque de France, Stat Info Les crédits au secteur privé en France – 27/02/2012)

L'encours de crédits immobiliers a progressé de 6,3 % en 2011, celui à la consommation de 1,8 % sur un an. C'est le moindre recours au crédit renouvelable du fait d'une réglementation plus restrictive qui explique largement le chiffre relatif au crédit à la consommation (Source : Banque de France, Stat Info Les crédits au secteur privé en France – 27/02/2012)

Le taux de détention des crédits des ménages s'est stabilisé en 2011, s'établissant à 49,4 % fin 2011 contre 49,5 % en 2010 (Source : Observatoire des crédits aux ménages).

## Le financement des entreprises en 2011

La progression des crédits aux sociétés non financières reste forte, pour leurs besoins de trésorerie comme pour les investissements. L'encours total des crédits accordés aux entreprises de l'ordre de 815 milliards d'euros évolue de +4,4 % en rythme annuel (+1,2 % en 2010). Les crédits à l'investissement progressent de 5 % et les crédits de trésorerie de 2,7 %.

Les TPE/PME sont parmi les premières bénéficiaires de cette évolution, avec une croissance de + 4,9 % à fin décembre 2011<sup>1</sup>, dont 5 % pour les crédits court terme. 63 % de la production nouvelle bénéficie aux petites PME, les « micros entreprises »<sup>2</sup>, selon l'indicateur mis en place par la Banque de France. (Source Banque de France : Stat Info financement des micros entreprises – 20/02/2012)

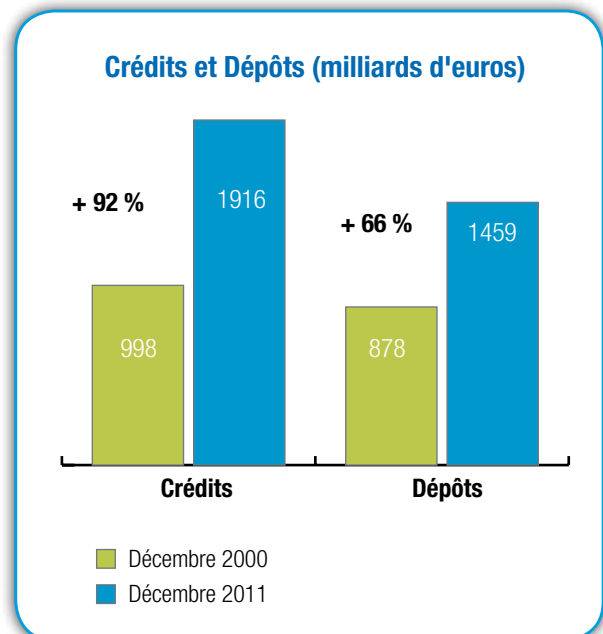
1. Crédits mobilisés aux PME  
2. CA < à 2 millions d'euros.

## Les crédits accordés par les banques sont supérieurs aux dépôts qu'elles collectent

L'idée selon laquelle les banques mettraient les dépôts de leurs clients à la disposition du marché pour spéculer ne correspond à aucune réalité. En effet, l'intégralité des dépôts est utilisée sous forme de crédits aux entreprises et aux particuliers en France : il y a 1459 milliards de dépôt en décembre 2011 pour 1922 milliards de crédit.

Les banques empruntent sur les marchés les sommes complémentaires au financement de l'économie.

En dix ans, la hausse des encours de crédits accordés par les banques a d'ailleurs été très supérieure à celle des dépôts qu'elles collectent : en une décennie, les crédits ont augmenté de 93 % et les dépôts de 66 % (Source : Banque de France, statistiques chronologiques mensuelles).



## B. Un service de proximité

Aujourd'hui, près de **99 % des Français disposent d'un compte bancaire**, alors qu'avant 1967, le taux de bancarisation de la population française avoisinait les 20 %. C'est l'un des taux les plus élevés d'Europe (*Rapport Credoc 2010*). Cette réussite est notamment due au maillage particulièrement dense du territoire par les banques françaises.

- Près de 39 000 agences bancaires en France, y compris les points de vente de la Banque Postale, selon le rapport 2010 de l'ACP. A périmètre constant, hors points de vente de la Banque Postale, le nombre d'agences bancaires a augmenté de 8 % en 10 ans.
- 56 243 Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) et de Guichet Automatiques Bancaires (GAB) à la fin 2010 (*rapport d'activité du GIE CB*). Le parc de DAB a ainsi doublé en 10 ans, fruit d'un investissement de l'ordre de 2 milliards d'euros en 10 ans.
- La France dispose de plus de 1,15 million de points d'acceptation CB à la fin 2010 (*Source : GIE CB*)
- La France possède l'un des tout premiers réseaux bancaires parmi les 27 pays membres de l'UE : 600 agences environ pour 1 million d'habitants (*Source : ECB Payment Statistics, octobre 2011*)

### Densité du réseau bancaire français

Nombre de guichets bancaires	Nombre de bassins de vie	% de pop majeure
0	6	0,02%
]0; 2]	143	1,12%
]2; 5]	615	5,90%
]5; 10]	606	11,97%
]10; 20]	324	12,81%
]20; 30]	101	8,00%
]30; 100]	153	24,60%
100 et +	49	34,58%



## C. Une offre très diversifiée

Les banques françaises proposent à leurs clients une gamme complète de moyens de paiement mais aussi des produits d'épargne et des crédits. Les Français bénéficient de services bancaires nombreux et performants, d'une proximité réelle et d'un accès multicanal. Ces services sont adaptables à chaque situation, y compris pour les personnes à budget tendu.

C'est le cas pour les moyens de paiement. Par exemple, la carte zéro incident existe : c'est la carte à autorisation systématique qui permet d'éviter les incidents puisque chaque opération n'est autorisée que si l'argent est disponible sur le compte ; c'est pratique pour les jeunes, les personnes à budget serré... 8 millions de clients l'ont déjà choisie. Pour les plus fragiles, les banques ont aussi mis en place des mesures individuelles et collectives pour les aider à mieux gérer leur compte, à éviter les incidents de paiement et à limiter les frais d'incidents.

### Les services des banques destinés aux "Jeunes"

Les lycéens, les apprentis, les étudiants sont des clients privilégiés des banques. En dehors des produits d'épargne, Livret A et Livret Jeunes, aux rémunérations garanties et disponibles à tout moment, les banques leur proposent des moyens de paiement adaptés et personnalisables. Friands de nouvelles technologies, ces clients sont parmi les premiers utilisateurs de services innovants dans les banques, comme les services accessibles via les réseaux sociaux. Parce que gagner en autonomie veut aussi dire faire des projets, financer son permis de conduire, ses études ou son premier toit, les banques françaises mettent à la disposition de leurs clients une gamme variée de produits : permis de conduire à 1 euro par jour, prêts étudiants à remboursement différé, crédits jeunes actifs aux conditions spécifiques. S'y ajoutent souvent des options d'assurance adaptées. Un effort particulier est fait en matière d'outils de gestion budgétaire, pour aider les jeunes à s'approprier les outils financiers qui leur sont proposés.

**Exemple :** Le prêt étudiant garanti par l'Etat est disponible auprès de 5 réseaux. Il permet d'emprunter 15.000 euros sans condition de ressources et sans caution parentale. En moyenne le montant emprunté s'élève à 7.900 euros pour une durée de 5 ans et demi (Source ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2012).

## D. Des tarifs qui se comparent favorablement

Les tarifs bancaires en France évoluent de manière modérée. D'après l'enquête de la Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (CLCV), ces tarifs avaient baissé de 5,31 % en moyenne entre 2009 et 2010. Entre 2010 et 2011 les prix sont restés stables. Entre 2011 et 2012 une légère baisse a été enregistrée : -0,46 % pour le profil « petit consommateur de services », -1,46 % et -2,35 % pour les deux autres profils, comparés à 2011.

Etudiés sur une période longue, ces prix évoluent moins vite que ceux de l'inflation et que l'ensemble des prix des services en France (Source : *Observatoire des Tarifs bancaires, novembre 2011*).

Les services financiers représentent 0,66 % du budget des ménages, selon l'INSEE en 2011. A titre de comparaison, la téléphonie représente 2,76 % du budget et l'assurance 2,34 %.

D'après une étude Bain&Co, **les prix des services bancaires** pris dans leur ensemble (crédit, épargne, banque au quotidien) **sont inférieurs en France aux moyennes européennes** comparables. Sur la base d'un indice de 100 (moyenne de l'Union européenne), la France figure parmi les pays les moins chers avec un indice de 95, à comparer au Royaume-Uni (107), l'Italie (149) ou l'Allemagne (91).

## E. Des services en constante innovation

Les banques françaises poursuivent une politique d'innovation constante en matière de moyens de paiement, sécurisation des opérations, paiements sans contact... pour garantir le bon dénouement du nombre croissant d'opérations réalisées par les Français.

La banque est l'un des secteurs d'activité qui investit le plus dans les nouvelles technologies

### Les efforts des banques sont favorablement accueillis par leurs clients :

- **60%** des Français pensent qu'il est facile de se procurer le tarif d'une opération bancaire
- **61%** des Français savent ce que leur coûte leur banque
- **55%** des Français pensent qu'il est facile de changer de banque
- **75%** ont une image favorable de leur banque, 71% sont satisfaits de leur conseiller de clientèle

(Source : étude IFOP sur l'image des banques 2011)

## F. La médiation bancaire

Depuis décembre 2002, les banques offrent à leurs clients particuliers un service de médiation indépendant pour le traitement des litiges en rapport avec le fonctionnement de leur compte bancaire. Ce service est destiné à améliorer de manière durable les relations entre les banques et leurs clients. Il constitue un ultime recours après épuisement des procédures de réclamations internes aux banques.

La banque informe ses clients de l'existence de la médiation sur les relevés de compte en précisant les modalités d'accès. Le recours à la médiation est gratuit pour le client.

de l'information et de la communication : 16 % des dépenses informatiques dans le monde sont effectuées par les banques, avec 396 milliards de dollars d'investissement en 2010 (+ 4,60 % en un an). (Source : Etude Gartner).

Si l'utilisation du chèque continue de baisser (- 5 % sur un an), les paiements par carte et les prélèvements continuent de croître.

- Les Français disposent de plus de 59,8 millions de cartes bancaires CB à la fin 2010 (+ 2,3 % en un an). (Source : GIE CB)
- 17 milliards d'opérations de paiement de détail ont été effectués en France en 2010 (Source : Banque de France), soit une augmentation de 3,9 % en un an.

Les banques françaises ont aussi considérablement amélioré la transparence et la comparabilité de leurs tarifs, pour permettre aux consommateurs de connaître le coût de leurs opérations. Elles envoient à leurs clients un récapitulatif annuel de frais. Un service de mobilité permet également de changer facilement de banque, il est disponible gratuitement.

Par ailleurs, en avril 2011, les banques françaises ont signé un accord de Place pour proroger la Médiation du crédit aux entreprises jusqu'à fin 2012. Depuis la création du dispositif en 2008, la bonne coopération entre les correspondants dans les banques et les équipes de la Banque de France a permis de trouver des solutions de financement et de fonds propres dans deux cas sur trois (et pour 96 % de TPE).

En 2011, la Médiation du crédit a enregistré un flux de demandes en baisse : 300 dossiers en moyenne par mois contre 600 l'année précédente (900 à 1000 en 2009) (Source : Médiation du crédit).

## CHAPITRE II

# LES BANQUES ASSURENT D'AUTRES MISSIONS ÉCONOMIQUES

### A. Le rôle essentiel de la banque de financement et d'investissement

Souvent présentés à tort comme des métiers de pure spéculation, les métiers de la banque de financement et d'investissement (BFI) sont des activités à forte valeur ajoutée qui jouent un rôle stratégique dans le financement des entreprises et la croissance de l'économie française.

Les marchés financiers constituent le point de rencontre entre les investisseurs (fonds de pension, assureurs-vie, caisses de retraite, gestionnaires d'actifs...) et les entités à la recherche de financements. Les grandes BFI sont des acteurs majeurs pour accéder au financement par les marchés : elles regroupent trois types d'activités, tournées vers les grands clients, grandes entreprises ou Etats.

La banque de financement et d'investissement remplit trois grandes missions :

- **Etre le partenaire financier des grandes entreprises et des entreprises exportatrices**  
Il existe la relation bancaire au sens strict (corporate banking), qui consiste à gérer les comptes des entreprises. Les banques financent aussi des projets industriels (autoroutes, ponts, centrales nucléaires,...) et des actifs (aéronautique, transport maritime,...), qui nécessitent des prêts directs et des prêts syndiqués. On appelle ces activités les financements structurés : les montages à exécuter nécessitent une réflexion pointue, une analyse fine et une répartition adéquate des risques.

- **Aider les entreprises et les Etats à lever des capitaux**

Les entreprises sont aujourd'hui confrontées à des besoins de fonds propres pour se développer. Le métier de banque d'affaire vise à les aider à monter une émission en capital, à s'introduire en bourse, ou à émettre des dettes. Les banques d'affaire réalisent aussi du conseil en opérations de fusions et acquisitions qui nécessitent une forte expertise des secteurs et une bonne connaissance des mécanismes de marchés.

Les grandes banques sont généralement Spécialistes en Valeurs du Trésor. Elles aident les Etats à placer leur dette auprès des investisseurs. Elles jouent à ce titre un rôle essentiel dans le financement de l'économie et dans la promotion des politiques économiques.

- **Acheter, vendre et négocier sur les marchés financiers**

C'est le rôle de la banque de marché. Ses spécialistes sont chargés de réaliser les ordres de la clientèle sur les marchés financiers. Ils assurent aussi la gestion du marché secondaire de ces produits, dans des compartiments d'activités très variés : actions, produits dérivés, produits de change, matières premières... Les produits dérivés sont notamment utiles car ils permettent de couvrir des risques indirectement liés à l'exploitation des entreprises.

## Ces activités sont utiles à l'économie réelle

Les activités de banque de financement et d'investissement sont ainsi principalement réalisées pour répondre aux besoins des clients. Ces métiers servent aussi à la banque de détail, pour gérer l'épargne des Français ou leur proposer des crédits à taux fixe : en effet, les mécanismes de garantie du capital investi ou de plafonnement des taux de crédit sont sous-tendus par des produits dérivés.

Les banques françaises ont su s'imposer dans des créneaux très pointus parmi les métiers de financement et d'investissement :

- sur le marché des dérivés d'actions,
- les financements structurés,
- ou encore les partenariats Public/Privé.

Ces savoir-faire indispensables à la compétitivité de notre économie sont aujourd'hui menacés par les contraintes réglementaires nouvelles ; les banques françaises subissent aussi une restriction très sévère de leur accès à des liquidi-

### Que sont les produits dérivés ?

Il existe différents types de produits dérivés, selon la classe d'actifs sur laquelle ils sont calculés (actions, obligations, taux, changes...). On peut aussi faire une distinction importante entre les produits dérivés qui sont traités sur un marché organisé et ceux qui sont traités hors-cote, c'est-à-dire sur le marché de gré-à-gré.

Les contrats hors-cote sont négociés individuellement, et certains traitent des tailles non standardisées, ou sont des produits structurés conçus dans un but particulier. Le fait qu'ils soient faits sur mesure signifie qu'ils ne sont pas cotés partout et qu'ils ne sont pas aussi liquides. Mais ils permettent de répondre sur mesure à un besoin spécifique d'un client.

tés en dollars depuis l'été 2011, en raison des inquiétudes des investisseurs américains sur la zone euro. Les conséquences sont concrètes : des réductions d'activités ont été annoncées par les grands établissements financiers depuis l'automne 2011, notamment la réduction de tous les compartiments de marchés qui concernent les financements longs, et les financements en dollars.

## B. Un des premiers secteurs économiques privés

Les activités financières (banque et assurance) figurent parmi les premiers secteurs privés en France. Représentant 4,8 % de la valeur ajoutée totale (valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire) générée en France, en 2010, les services financiers sont l'un des plus importants contributeurs devant la restauration (2 %), l'industrie alimentaire (1,6 %), la production et distribution d'électricité et de gaz (1,6 %), les télécommunications (1,6 %), l'industrie pharmaceutique (0,5%), et l'industrie automobile (0,5 %) (*chiffres 2009*).

La valeur ajoutée des sociétés financières et sociétés d'assurance en 2010 représente 4,5 % du PIB. **Les banques représentent les 2/3 de cet ensemble, soit 2,8 % en valeur ajoutée.**

A ces 4,5 % s'ajoutent à la fois la part du PIB générée par ce secteur fortement consomma-

teur d'informatique et de prestations de conseil (avocats, audit, publicité...) et bien entendu le rôle central que joue le financement de l'économie dans la croissance.

### • Des contributions spécifiques à la charge des banques

Les banques contribuent directement au budget de l'Etat, via les impôts mis à la charge de toute entreprise. Elles apportent également une contribution supplémentaire via des taxes spécifiques, dont certaines très récentes : taxe sur les salaires, taxe bancaire sur le risque systémique, fonctionnement de l'ACP et de l'AMF.

Pour l'année 2011, ces taxes spécifiques sont estimées à 2,5 milliards d'euros, un chiffre appelé à augmenter dans les années à venir, avec les dispositifs de taxe sur les transactions financières et de TVA sociale.



## C. Un des premiers employeurs privés

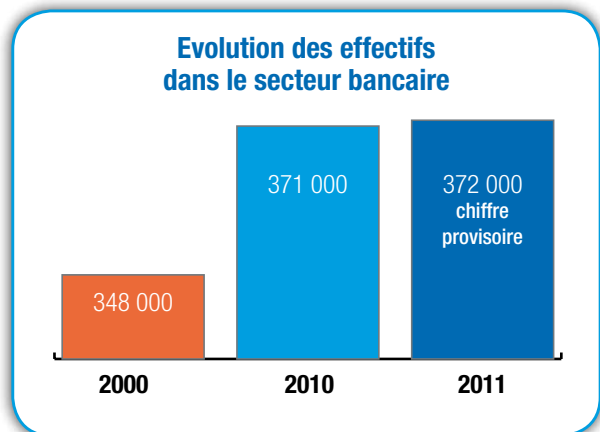
### La banque, un secteur dynamique en termes d'embauche

Le secteur bancaire comptait 348 000 collaborateurs en 2000 ; il en compte plus de 370.000 en 2010 (source FBF). Avec ce nombre de collaborateurs, la banque est aujourd'hui un des secteurs les plus dynamiques en matière de création d'emploi (6,7 % en 10 ans) devant l'industrie agro-alimentaire (2,3 %) et les biens d'équipement (1,6 %).

Le taux d'embauche en 2011 s'établit à 8,5 % environ<sup>1</sup>, ce qui représente plus de 30 000 salariés. La grande majorité de ces embauches ont été faites en CDI. Aussi, la part des CDD dans la population globale des banques est inférieure à 3 %, contre 7 % pour la population active des entreprises de plus de 10 salariés en France (Enquête ACEMO-Dares-Insee, données à fin 2010).

La tranche d'âge des moins de 25 ans représente 38 % des embauches, et celles des 25-29 ans 32 % des embauches<sup>1</sup>.

1. Source : AFB

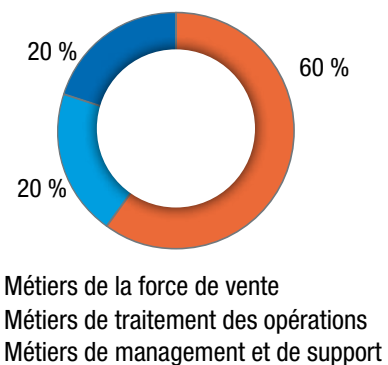


### Les effectifs en quelques chiffres (année 2010)

(Source FBF)

- **82 %** des effectifs travaillent en banque de détail dont **60 %** en force de vente, au contact direct des clients.
- La banque de financement et d'investissement représente **9 %** environ des effectifs
- **20 %** des effectifs concernent les métiers d'encadrement et de support (marketing, RH, juridique, comptabilité...).
- Parallèlement, les métiers de traitement des opérations (informaticiens, responsables d'unité ou experts traitant des opérations bancaires) occupent **20 %** des effectifs et comptent pour **14 %** des recrutements en 2010.
- En 2011, le taux d'embauche de la profession est de **8,5 %**, selon l'enquête emploi de l'AFB. Les banques embauchent environ 30 000 personnes par an.
- Les femmes au premier rang : **60 %** des embauches concernent des femmes.
- Place aux jeunes : **70 %** des recrutements concernent des jeunes de moins de 30 ans, en 2010.

#### Répartition des effectifs de la banque par métiers



## Un investissement considérable dans la formation

- L'obligation légale en matière de formation impose d'y consacrer 1,6 % de sa masse salariale. Les entreprises y consacrent en moyenne en France 3 % de leur masse salariale.

Dans les banques, les dépenses de formation correspondent à 4 % de la masse salariale, soit 650 millions d'euros par an.

- Les banques consacrent en moyenne 1800 euros environ par an et par salarié en actions de formation, contre une moyenne de 800 euros tous secteurs confondus, selon le Céreq.

Elles permettent ainsi à leurs collaborateurs de développer leurs compétences, et d'évoluer au sein de leur entreprise. Trois salariés sur quatre bénéficient d'au moins une formation par an.

## L'internationalisation des banques françaises génère de l'emploi en France

Le secteur de la banque fait partie des secteurs d'activité qui ont su s'internationaliser tout en développant l'emploi dans leur pays d'origine. Ceci tient notamment au fait que l'essentiel des emplois de siège ou des directions techniques (informatique) sont placés sur le territoire national.

Ainsi, sur les dix dernières années, l'augmentation des créances sur l'étranger des banques françaises, bon baromètre de leur internationalisation, s'est accompagné d'une croissance très significative de leurs effectifs en France.

## Une place particulière accordée aux jeunes

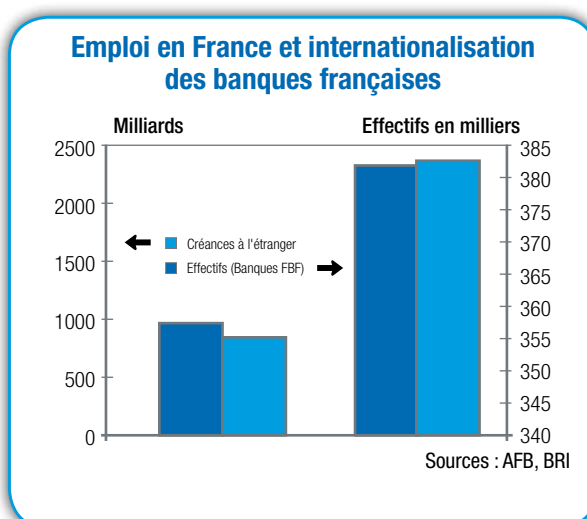
### • Les banques engagées dans l'alternance

En 2010, plus de 8 300 personnes étaient en alternance, en apprentissage ou en contrat de professionnalisation dans les banques. En septembre 2011, les banques ont formalisé cet engagement en signant une convention avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

L'alternance est un mode de recrutement important pour les entreprises bancaires : sur 100 jeunes recrutés en CDI pour un premier emploi, on évalue de 15 à 20 % la part qui est passée par l'alternance (Source : Centre de Formation de la Profession Bancaire - CFPB).

### • L'accès des jeunes peu qualifiés aux métiers de la banque s'améliore

: des opérations expérimentales ont été menées dans le cadre de conventions entre l'AFPA et le CFPB. Elles ont d'ores et déjà permis à plusieurs centaines de jeunes peu qualifiés d'accéder aux métiers de la Banque. Ces opérations se poursuivent.





## D. Un secteur économique en pleine mutation

La crise de 2008-2009 a mis en lumière la nécessité de renforcer la stabilité du système bancaire et financier au niveau international. D'importants travaux ont été menés dans le cadre du G20 notamment. Ils ont été suivis d'effets concrets et la réforme internationale est aujourd'hui largement engagée.

Ces travaux de régulation ont abouti en Europe et en France à des directives et réglementations nombreuses. Aujourd'hui, des évolutions significatives ont été entérinées en matière de supervision, de surveillance prudentielle, de rémunérations, d'encadrement des activités de marchés... Il s'agit pour les établissements bancaires d'un changement profond de leur environnement réglementaire, structurant pour leurs activités : le modèle bancaire français évolue et s'adapte à ces nouvelles conditions d'exercice du métier de financement de l'économie.

### A quoi servent les fonds propres des banques ?

Pour une banque, les fonds propres sont les réserves dont elle dispose pour garantir son activité et sa stabilité.

Conformément aux nouvelles normes (dites Bâle III), les banques doivent détenir un matelas de fonds propres plus important qu'avant la crise et de meilleure qualité, afin de faire face à un éventuel coup dur. Les banques françaises respecteront dès juin 2012 ces nouvelles contraintes.

Comment une banque peut-elle augmenter ses fonds propres ? Pour augmenter ses fonds propres, une banque a deux moyens principaux : mettre en réserve une partie de ses bénéfices : c'est ce que font les banques françaises depuis plusieurs années, ou lever des fonds sur les marchés auprès des investisseurs ou épargnants.

Les banques françaises n'ont pas besoin d'argent public pour renforcer leurs fonds propres. Entre décembre 2008 et décembre 2011, les ratios de fonds propres les plus durs des principaux établissements français ont augmenté d'un tiers.

Les banques françaises sont solides et elles font face au renforcement de ce cadre réglementaire prévu par l'accord de Bâle III par leurs propres moyens, sans recourir à l'argent public : elles mettent en réserve une grande partie de leurs résultats, pour se conformer aux nouveaux ratios de fonds propres qui leur sont imposés. Néanmoins, ces nouvelles normes ne sont pas sans conséquence sur leurs activités de prêteur : pour prêter une même somme, les banques devront conserver en capital un montant de fonds propres multiplié par deux.

Aujourd'hui en France, 70% environ des financements des entreprises se font par des concours bancaires, et 30% par le recours direct aux marchés. La proportion est inverse aux Etats-Unis. Le modèle de financement de l'économie française est amené à se rapprocher davantage du modèle anglo-saxon, et la part de l'intermédiation bancaire à diminuer.

La réforme du cadre prudentiel imposera aux banques de respecter des ratios de liquidité. C'était déjà le cas en France mais la définition de ces ratios va changer profondément dans les années qui viennent. Par rapport à la situation présente, les banques devront détenir davantage de liquidités sous forme de titres d'Etat et respecter un rapport entre le montant des dépôts faits par la clientèle et le montant des prêts. En outre, le calibrage de ces ratios est très exigeant, car il repose sur des simulations de crise extrême. Les particularités de l'économie française (importance de l'épargne sous forme d'assurance-vie, produits d'épargne centralisés hors des bilans bancaires, etc...) rendront indispensable une réflexion sur l'évolution de ces mécanismes.

## Les banques françaises : 400 000 visages à votre service.



Les collaborateurs des banques françaises soutiennent l'économie : l'encours des crédits aux particuliers et aux entreprises a augmenté en un an de 90 milliards (+5,3%) à fin 2011 et dépassé 1 900 milliards d'euros\*. Les 1 500 milliards de dépôts\*\* des Français ont donc servi entièrement à financer l'économie et non des activités spéculatives.

\*Banque de France janvier 2012 \*\* Banque de France décembre 2011



**Parlons de la banque  
et parlons-en vraiment.**

FEDERATION  
BANCAIRE  
FRANCAISE

**Campagne de communication FBF**

1er février 2012 - Presse nationale et régionale

## CHAPITRE III LE RÔLE SOCIÉTAL DES BANQUES EN FRANCE

### A. Les banques, créatrices de lien social

Les banques jouent un rôle clé dans l'accompagnement de la vie associative. Le système bancaire est un soutien essentiel de l'économie sociale avec plus de 150 millions d'euros investis chaque année (dont plus de 70 millions pour les principales banques nationales). Ces fonds sont alloués à des actions de solidarité nationale en faveur, par exemple, des projets banlieue, des

Restos du Cœur, d'initiatives locales, d'insertion emploi, de développement économique... Et aussi à des actions de solidarité internationale. Enfin, de nombreuses entreprises bancaires sont partenaires de l'association Nos Quartiers ont des Talents dont le défi quotidien est d'offrir aux jeunes diplômés (Bac + 5) issus des quartiers sensibles, un tremplin vers l'emploi.

### B. Promouvoir la microfinance

La FBF appuie le développement du microcrédit personnel en facilitant son accès sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, grâce aux modalités d'interventions variées et souvent complémentaires des banques, chaque association est en mesure de trouver un partenaire bancaire, quelle que soit sa localisation géographique.

Un partenariat national a été signé entre la FBF et le réseau France Active. Il se décline depuis 2010 dans de nombreuses régions, entre les fonds territoriaux France Active et les comités des banques FBF. Il contribue au développement du microcrédit professionnel bancaire à destination des porteurs de projets de créa-

#### Chiffres-clés du microcrédit

- Progression du microcrédit personnel :  
**+ 43 %** en 2010
- Progression du microcrédit professionnel :  
**+ 22 %** en 2010

Source : Observatoire de la microfinance, Banque de France

tion d'entreprise jusqu'ici éloignés de l'emploi. L'accompagnement assuré par France Active renforce les chances de succès du créateur.

## A titre d'exemples

En 2006, **BNP Paribas** a lancé son Projet Banlieues. Doté d'un budget de 4,5 millions d'euros par an, il a pour objectifs de soutenir la création d'emplois via l'Adie, d'encourager des projets éducatifs avec l'Afev et d'accompagner des associations locales.

**Le groupe BPCE** est lui un acteur engagé dans le microcrédit avec 56,6 millions d'euros de production de microcrédits en 2011 (en augmentation de +11%).

**Les Banques Populaires** sont de leur côté leader sur le marché du microcrédit professionnel.

**Les Caisses d'Epargne** détiennent 40% de part de marché après des particuliers. Parcours confiance est le programme des Caisses d'Epargne pour promouvoir le microcrédit et l'accessibilité bancaire. Cette plateforme de services propose une offre complète d'accompagnement bancaire, pédagogique et social en partenariat avec de nombreuses associations et collectivités locales (UDAF, CCAS, Missions locales, Restos du Cœur, Croix Rouge, Secours Catholique...)

**La Fondation Caisse d'Epargne** pour la solidarité agit depuis 2001 contre toutes les formes de dépendance et d'exclusion liées au grand âge, à la maladie, au handicap ou à l'illettrisme. Elle gère le premier réseau français de maisons pour personnes âgées dépendantes (100 établissements et services, 6.800 places d'accueil dans le secteur médico-social et 7.000 patients accueillis dans les établissements sanitaires).

**Le Crédit Mutuel-CIC** est fortement engagé dans de nombreuses actions de solidarité. Via ses Fédérations régionales et sa fondation nationale, le Crédit Mutuel a développé 3 axes prioritaires : la lecture et la lutte contre l'illettrisme, le soutien à la création d'emploi, au microcrédit et à l'économie sociale, et l'aide à la création de réseaux bancaires coopératifs autonomes dans plusieurs pays en voie de développement.

**Le Groupe Crédit Agricole** est engagé pour lutter contre l'exclusion et favoriser l'insertion. Les Caisses Régionales de Crédit Agricole ont lancé le dispositif Passerelle qui aide les familles en difficulté financière. Ce dispositif couvre les  $\frac{3}{4}$  du territoire national. Depuis 2007, Crédit Agricole SA est un partenaire privilégié de Dons Solidaires. Cette association collecte auprès des grandes entreprises des produits neufs de consommation courante non alimentaire.

**LCL** est, lui, partenaire de la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau depuis 2000, mécène du Centre Français de Protection de l'Enfance depuis 2001 et de l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque depuis 2003.

**Société Générale** a créé en 2006 la Fondation d'entreprise pour la solidarité. Elle intervient en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes et de la lutte contre l'illettrisme.

## C. Une imbrication étroite avec le monde de l'enseignement

La banque est une activité de service qui repose très largement sur la connaissance. Elle joue un rôle essentiel dans l'ascenseur social notamment grâce à la formation professionnelle. C'est la raison pour laquelle le secteur bancaire manifeste un soutien extrêmement actif à l'enseignement avec plusieurs dizaines de Chaires créées et plus d'un millier d'établissements de l'enseignement recevant une aide financière. Sont concernés des écoles de commerce, d'ingénieurs, des universités, mais aussi des collèges et des lycées situés notamment en zones urbaines sensibles.

La FBF finance pour sa part cinq Chaires de recherche académique en banque d'investissement et de marché.

Cette initiative de la profession bancaire française s'inscrit dans le cadre de l'Institut Europlace de Finance (EIF) au sein du pôle de compétitivité mondial Finance Innovation.

La FBF a également reconduit en mars 2012 le protocole avec le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en matière d'alternance, de partenariats pédagogiques et de formation continue.

### A titre d'exemples

**Société Générale** est partenaire de Sciences Po depuis 2005. Une convention-cadre de partenariat sur cinq ans (2011 à 2015) a été signée pour contribuer à former à travers le Master Finance et Stratégie, et recruter les meilleurs étudiants avec la poursuite du programme CEP (Conventions Education Prioritaire) qui prévoit le financement de bourses et le recrutement d'étudiants de Sciences Po issus de la diversité. Par ailleurs, Société Générale et l'EDHEC ont signé fin 2011 un partenariat pour partager avec les étudiants du « MSc Corporate Finance » son expertise et ses savoir-faire sur les activités de financement, de levée de capitaux et de couverture des risques.

Depuis 3 ans **le Crédit Mutuel** décerne le prix du master coopératif qui vise à développer la recherche universitaire et le travail dans tous les secteurs d'activité organisés sous forme coopérative.

**Le Crédit Agricole** est partenaire de longue date de l'école de management Audencia Nantes : en 2012, l'objectif est de soutenir la recherche en agroalimentaire et de former de futurs experts de ce domaine. En 2012, le Crédit Agricole renforce sa présence auprès de l'ESSEC, en participant une nouvelle fois au Projet Conseil en Entreprise. Cours intégré à la pédagogie de 1<sup>ère</sup> année du programme Grande Ecole de l'ESSEC, le PCE est une mission de recherches, d'analyses et de préconisations sur une problématique du monde des entreprises. Elle est conduite par des groupes d'étudiants encadrés par un professeur de l'école et un collaborateur du Groupe Crédit Agricole.

**LCL** a déployé plusieurs actions pour favoriser l'emploi comme un accord avec le Pôle Emploi pour recruter des profils diversifiés en matière de formation, d'âge et d'expérience.

Dans la continuité du partenariat noué depuis 2003, **BPCE** est partenaire d'HEC et membre de la Fondation HEC ce qui lui permet de communiquer auprès des étudiants lors de cours, d'interventions thématiques ou d'événements sur le campus. La Bred a rejoint en 2012 l'Opération Phénix qui, depuis son lancement en 2007, a permis à 150 jeunes diplômés de lettres et sciences humaines de trouver un emploi. Le Groupe BPCE finance 10 chaires dont la chaire de micro finance d'Audencia financée par la Banque Populaire Atlantique.

**BNP Paribas** a noué en 2010 un partenariat global avec l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, autour de 5 pôles d'action : le recrutement, l'aide à l'insertion professionnelle, la formation continue, l'accompagnement des étudiants en situation de handicap et les activités pédagogiques et le soutien à la réussite scolaire des étudiants. Par ailleurs, le groupe a également lancé en 2010 Odyssée Jeunes. Conduit avec le Conseil général de Seine-Saint-Denis, ce programme s'attache à soutenir la réalisation de voyages pédagogiques et culturels organisés par tous les collèges du département. Plus de 17 000 collégiens issus de 119 établissements, sur les 144 que compte le département, en auront bénéficié.

## D. Un rôle primordial en matière d'éducation financière<sup>1</sup>

La FBF mène depuis 2004 un vaste programme de pédagogie financière et de formation à destination du grand public et des acteurs sociaux, via un site spécifique et une collection complète de mini-guides thématiques : le Centre d'Information Bancaire (CIB) a pour objectif d'aider les Français à s'informer, à comprendre les questions financières pour mieux maîtriser leur relation avec leur banquier.

Le CIB collecte, analyse et prend en compte les questions des consommateurs, par différents canaux (téléphone, internet, ...). En 2011, plus de 4.000 questions ont ainsi été directement posées par des particuliers mais aussi des entrepreneurs, des réseaux associatifs ou des associations de consommateurs.

Le programme Les Clés de la Banque propose pour sa part une information thématique accessible à tous, dans un vocabulaire simple et concret. Le site [www.lesclesdelabanque.com](http://www.lesclesdelabanque.com) comporte 4 espaces distincts (Particuliers, Professionnels, Acteurs Sociaux et Jeunes Adultes) pour trouver rapidement le modèle de lettre ou la documentation pertinente. Un lexique de 800 définitions permet de s'appropriier les termes parfois complexes de la banque.

Les 60 mini-guides édités par le programme « Les clés de la banque » abordent tous les aspects de la banque au quotidien : moyens de paiement, crédit, mais aussi gestion budgétaire et financement de projets. En version électronique ou papier, ils sont mis à disposition du public et des acteurs sociaux gratuitement.

### Chiffres-clés

En 2011, le site [lesclesdelabanque.com](http://lesclesdelabanque.com) a reçu **2 millions** de visites, en progression de +21% par rapport à 2010.

Enfin, pour faciliter l'action des personnes qui travaillent directement au contact des populations fragiles, le CIB développe ses actions en partenariat avec les professionnels de l'action sociale. Plus de 8.000 travailleurs sociaux ou élus ont été sensibilisés au cours des quatre dernières années par des actions de formation ou la mise à disposition de supports pédagogiques. Un site internet réservé exclusivement aux acteurs sociaux leur permet de disposer d'une importante base documentaire, de supports de formation et d'outils de sensibilisation. Ces acteurs sociaux disposent aussi d'un contact personnalisé dédié au sein du CIB, et du soutien sur le terrain des comités territoriaux de la FBF.



<sup>1</sup>. La FBF est membre de l'Institut pour l'Éducation Financière du Public (IEFP).



## E. Des partenaires fidèles du monde sportif

Acteurs de proximité, les banques en France le sont aussi à travers le sport dont elles sont un partenaire privilégié : BNP Paribas avec le tennis, Société Générale avec le rugby, LCL avec le cyclisme, les Banques Populaires avec la voile, Crédit Agricole avec le football ou encore les Caisses d'Épargne et le Crédit Mutuel-CIC avec l'athlétisme.

Cet accompagnement concerne aussi bien la pratique familiale que les plus grandes compétitions. En outre, le volet social constitue également un axe important de l'investissement des banques dans le sport français.

Le montant total de celui-ci atteint plus de 100 millions d'euros par an en moyenne.

### A titre d'exemples

**La Banque Populaire** est l'un des partenaires les plus actifs du monde de la voile et son plus ancien sponsor. Partenaire officiel de la Fédération Française de Voile depuis 2000, elle l'est aussi de l'Association Eric Tabarly pour entretenir et faire découvrir ses anciens voiliers et leur histoire.

**BNP Paribas** est le partenaire historique du tennis. Depuis 1973, la banque s'implique dans ce sport tant au plan local qu'au niveau international, dans un contexte professionnel, familial, éducatif et social. Le groupe est devenu progressivement le sponsor N°1 du tennis. BNP Paribas soutient également le Tennis Handisport International ou encore l'association Fête le Mur créée par Yannick Noah ou le Téléthon du tennis en France.

Après 6 ans de partenariat actif dans le football (Coupe de France) et le cyclisme (Équipe Caisse d'Épargne), des sports à très forte notoriété, **la Caisse d'Épargne** privilégie aujourd'hui le soutien aux sports en région, plus particulièrement le ski et la course à pied, disciplines olympiques et en même

temps "sports plaisirs", pratiqués par la plupart des Français.

Depuis près de 40 ans, **les Caisses Régionales de Crédit Agricole** accompagnent le football amateur en soutenant chaque année des milliers de clubs et de joueurs. Elles soutiennent également de nombreux clubs et événements sportifs sur l'ensemble du territoire, notamment dans le domaine du rugby. Partenaire de longue date de la Grande Boucle, **LCL** est aux côtés de nombreuses épreuves cyclistes organisée en France. En 2011, il a fêté ses 30 ans de partenariat avec le Tour de France. Depuis 1985, LCL est le premier partenaire de la Fédération Française de Judo.

Partenaire du Rugby depuis 1987, **Société Générale** est également le partenaire officiel du XV de France, du championnat de France, et de plus de 400 clubs amateurs en France. Outre le rugby, Société Générale apporte aussi son soutien au handisport et est partenaire de la Fédération française de Handisport depuis 2003.

## F. Des acteurs culturels de premier plan

Les banques sont également impliquées dans la vie culturelle et la défense de l'environnement. Certaines consacrent annuellement plusieurs millions d'euros à ce domaine, que ce soit pour

accompagner la création contemporaine ou pour valoriser le patrimoine. Le secteur bancaire en France y investit plus de 10 millions d'euros par an.

### A titre d'exemples

Depuis plus de vingt ans, **Société Générale** s'engage en faveur de la musique classique, qui constitue l'axe majeur de sa politique de mécénat culturel, aux côtés de l'art contemporain. Elle est ainsi le mécène principal de la Salle Pleyel. En 1987, la banque a créé l'association « Mécénat Musical Société Générale » afin de développer une politique de soutien qui répond aux besoins actuels des acteurs de la musique classique.

**Le Groupe Crédit Mutuel-CIC** est fortement engagé dans le monde de la musique et depuis de nombreuses années soutient les jeunes musiques de France, parrainent les victoires de la musique et les victoires de la musique classique ou des festivals comme le printemps de Bourges et les vieilles charrues

Avec la fondation du Crédit Agricole - Pays de France, le **Crédit Agricole** a soutenu plus de 1000 projets en 30 ans. Première fondation d'entreprise consacrée au patrimoine, la Fondation du Crédit Agricole - Pays de France protège et met en valeur, depuis 1979, le patrimoine rural et urbain de nos territoires.

**Les Caisses Régionales de Crédit Agricole** accompagnent chaque jour des initiatives qui traduisent sur le terrain leurs valeurs mutualistes. Chaque année, ce sont plus de 10 000 projets (festivals, musées, rénovations de lieux prestigieux, écoles d'art...) qui voient le jour.

**LCL** a créé l'opération « LCL en ville », qui permet notamment à des artistes locaux de se faire connaître auprès du grand public.

**La Caisse d'Épargne** s'est engagée dans la musique en 2011. Elle est devenue la banque de toutes les musiques, de tous les âges et de tous les publics. Elle privilégie deux dimensions essentielles : les concerts « live » et l'accessibilité aux événements musicaux en région. Cet engagement lui permet de proposer à ses clients de nombreux avantages (tarif réduit, avant-première), à travers ces différentes initiatives : La co-production de Concerts Classiques, baroques, jazz et musique du monde sur toute la France, un partenariat avec 52 Scènes en Régions, salles de musiques actuelles, l'accompagnement de concerts d'artistes internationaux, le concours Jeunes Talents, destiné à la promotion de la jeune scène musicale française, organisé avec le soutien des 52 Scènes en Régions, le développement du site [www.espritmusique.fr](http://www.espritmusique.fr) et de l'application de géolocalisation musicale « soundplaces ».

**BNP Paribas**, au travers de sa Fondation, est un acteur important dans la préservation du patrimoine et dans l'accompagnement de l'expression artistique. Depuis 25 ans, La Fondation BNP Paribas est un mécène fidèle et reconnu des musées et contribue régulièrement à la restauration de leurs œuvres.